

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

SIP PAU
6 RUE D'ORLEANS
64027 PAU CEDEX



7993-016315-0056-0

IBOS FABRICE LOUIS DANIEL
2 CHE D'ESLOUS
64350 LANNECAUBE

Vos références

Numéro fiscal(C) : 15 21 169 9 19 080
Référence de l'avis : 23 64 4233829 07
Contrat de prélèvement : M3 64 0139449 16
Référence unique de mandat :
FR46ZZ00502M364013944916

Numéro de propriétaire : 311 100001 W

Département d'imposition : 64
PYRENEES-ATLANTIQUES
Commune d'imposition : 311
LANNECAUBE

DébitEUR(s) légal(aux) :
le détail est précisé en page suivante

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 07/09/2023
Date de mise en recouvrement : 31/08/2023

Identifiant service : 64060

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier ou professionnel sur
impots.gouv.fr

Par téléphone

- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : au 0 809 401 401 *
- au lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)

Sur place

auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV
* pour le paiement de votre impôt :

SIP PAU
6 RUE D'ORLEANS
64027 PAU CEDEX
Tél : 05 59 98 68 70
* pour le montant de votre impôt :
SDIF 64 BEARN
CELL FONCIERE
6 RUE D'ORLEANS
BOITE POSTALE 1612
64016 PAU CEDEX
Tél. 05 59 98 68 74

* (service gratuit + coût de l'appel)

Somme à prélever

212,00 €

Montant de vos taxes foncières 780,00 €

Acomptes mensuels déjà versés - 568,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier, qui se substitue
à la date limite de paiement fixée au 16/10/2023 :

15 septembre 2023	71,00 €	15 novembre 2023	70,00 €
16 octobre 2023	71,00 €		

Compte bancaire : FR76 1690 6100 234X XXXX XXX8 038

Identifiant de la banque : AGRIFRFP869

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Avis d'échéances 2024

Sauf modifications qui vous seront signalées, vos prélèvements mensuels
seront effectués selon cet échéancier :

15 janvier 2024	78,00 €	15 juin 2024	78,00 €
15 février 2024	78,00 €	15 juillet 2024	78,00 €
15 mars 2024	78,00 €	15 août 2024	78,00 €
15 avril 2024	78,00 €	15 septembre 2024	78,00 €
15 mai 2024	78,00 €	15 octobre 2024	78,00 €

En tant que propriétaire, vous devez déclarer tout changement intervenu depuis votre dernière déclaration
concernant la situation d'occupation de vos locaux affectés à l'habitation. Pour cela, rendez-vous dans votre
espace sécurisé sur impots.gouv.fr, rubrique « Biens immobiliers » ou par téléphone au 0 809 401 401.